

Transports 2016-2017 (horaires prévisionnels)

En tant qu'établissement scolaire sous contrat d'association avec l'état, le conseil général du Jura prend en charge les transports des élèves habitant aux environs de Voiteur et pour qui le groupe scolaire fait office d'établissement de rattachement. Les communes concernées par ce régime constituent le secteur 1 (attention, la délimitation de ce secteur varie suivant si votre enfant va à l'école ou au collège). Cependant, afin d'assurer un recrutement plus large, le groupe scolaire de la Salette a mis en place depuis plusieurs années 2 lignes de transports uniquement destinées à ses élèves : l'une au départ de Lons et l'autre au départ de Chaumergy. Les élèves utilisateurs de ces transports font partie du secteur 2. Ce service a un coût très conséquent et c'est pour cela qu'un principe de contribution solidaire a été institué.

LIGNES	ARRETS	MATIN ⁽¹⁾	SOIR ⁽¹⁾	ECOLE	COLLEGE
Ligne des coteaux nord (Conseil Général)	Passenans	07h49	17h36	Hors secteurs ⁽²⁾	Secteur 1 : 8,50€/mois
	Frontenay	07h54	17h31		
	Ménétru (fontaine)	08h00	17h25	Gratuit	
	Ménétru (Granges bernard)	08h06	17h19		
	Château-Châlon	08h10	17h15		
Ligne des vallées (Conseil Général)	Blois sur Seille	07h50	17h38	Gratuit	Secteur 1 : 8,50€/mois
	Baume les Mrs	08h05	17h30		
	Nevy sur Seille	08h12	17h20		
Ligne des coteaux Sud (Conseil Général)	Lons (gare)	07h50	17h35	Hors secteurs ⁽²⁾	Hors secteurs ⁽²⁾
	Le Pin	08h00	17h21		
	Montain	08h02	17h19		Gratuit
	Lavigny	08h06	17h17		
	Le Louverot	08h08	17h15		
	Le Vernois	08h11	17h13		
	Courbeau	08h13	17h11		
Ligne de la Bresse (Ligne La Salette)	Chaumergy – Mairie	07h32	17h55	Secteur 2 : 17€/mois	
	La Piotière	07h36	17h52		
	Commenailles – Place	07h38	17h50		
	Relans – Village	07h43	17h45		
	Bletterans – Champ de foire	07h48	17h41		
	Vincent – Eglise	07h56	17h37		
	Desne – Eglise	08h01	17h32		
	Arlay (église)	08h08	17h26		
Arlay (château)	08h10	17h24			
Ligne de Lons-ville (Ligne la Salette)	Lons (gare)	08h03	17h30	Secteur 2 : 17€/mois	
	Lons (Ste Marie)	07h56	17h33		
	Lons (avenue Thurel)	08h01 <i>(Restaurant la Fontaine)</i>	17h37 <i>(devant le fleuriste)</i>		
	Lons (Les Mouillères)	08h04	17h41		
	Lons (La Marjorie)	08h07	17h45		
	Lons (La Piscine)	08h09	17h50		
	Le Pin (rte Dep 70)	08h12	17h17		
Ligne de la Plaine (Conseil Général)	Mantry (Mauffans)	07h35	17h55	Hors secteurs ⁽²⁾	Secteur 1 : 8,50€/mois
	Mantry (Place)	07h40	17h52		
	Sellières (Poste)	07h47	17h44		
	Toulouse le Château	07h50	17h39		
	Bréry	08h00	17h30		
	Domblans	08h10	17h10		
	St Germain les Arlay	08h12	17h15		
	Plainoiseau	08h17	17h18		

¹ Les horaires et arrêts de bus fournis ici n'ont pas de valeur contractuelle. Ils peuvent être sujets à modifications à la rentrée prochaine

² Le transport des élèves situés hors secteurs est à la charge des parents. L'utilisation des lignes de transports du conseil général se fait sous les conditions et